



Fabien ROUSSEL
Secrétaire national
Député du Nord

**FABIEN
ROUSSEL**



Monsieur Olivier HOARAU
Maire du Port
Président de l'ANSANM

Paris, le 17 mars 2022

Objet : Précisions sur les politiques pour la Réunion et l'Outre-Mer du programme de la France des Jours Heureux

Monsieur le Président,

Je tenais à répondre avec attention à votre courrier. Depuis des semaines, je suis sollicité par des milliers de particuliers, d'organisations ou de personnalités qui s'interrogent sur un soutien à ma candidature ou qui souhaitent connaître mes propositions.

Je suis attaché à ce que la question des pays d'Outre-Mer ne soit pas oubliée dans le débat présidentiel et que les questions que vous posez sur la Réunion puissent trouver des réponses.

Lors de mon déplacement en décembre dernier, j'ai pu me rendre compte de la situation que vous décrivez mais aussi des forces de votre île.

Je vous propose de consulter mon programme complet édité sous forme d'un livre de 180 pages et disponible sur le site : www.fabienrousseau2022.fr. J'y livre mes propositions pour la France et donc pour la Réunion car je veux que tous nos territoires soient traités à égalité.

Je peux vous assurer que j'ai conscience des retards accumulés, des promesses non tenues, de la maltraitance de vos territoires et des besoins majeurs que vous connaissez pour répondre à tous les enjeux.

Je me permets de vous faire part de mes propositions avant de répondre aux vôtres.

L'égalité face à la Métropole est un engagement que je tiendrai.

.../...

Dans mon programme, je consacre deux chapitres à l'Outre-Mer et je travaille avec de nombreux élus de votre île : maires, conseillers départementaux, conseillers régionaux du PCR mais aussi de toutes les formations de gauche et particulièrement avec la majorité régionale et la présidente qui, comme le président de Guyane, entretiennent des relations régulières de travail avec moi depuis de nombreuses années.

Concernant l'Outre-Mer : je veux agir pour un rapport d'égalité et de respect avec nos compatriotes d'Outre-Mer

Des conférences seront organisées dans chaque territoire d'Outre-Mer avec les élus et les populations. Ces instances permettront d'engager un programme solidaire de développement économique et humain. L'État y manifestera sa volonté de prendre tous les moyens permettant de mettre fin aux discriminations dont sont victimes les populations.

Cela concerne les écarts de salaires, de prestations sociales, de congés payés, de droits économiques et sociaux et culturels avec l'Hexagone, tout en menant des actions pour diminuer le coût de la vie.

Une politique volontariste de développement industriel, agricole, de l'économie de la mer sera impulsée afin de permettre aux populations de vivre et de travailler dans ces territoires.

Une loi de programmation pour les Outre-Mer sera présentée au Parlement afin de rattraper les retards de tous les territoires en services publics (accès à la santé, transports, éducation, logement, eau...). De même, une loi de programmation pluriannuelle sera proposée sur le financement du logement social (LBU et dépense fiscale) et les conditions d'attribution des aides au logement (les barèmes et le forfait de charges) afin de rendre solvables les ménages à faibles ressources.

Un plan emploi et formation en faveur de l'emploi local sera élaboré, afin de lutter contre un chômage qui explose. Une politique tarifaire préférentielle sera engagée pour les transports aériens et maritimes entre ces territoires et l'Hexagone. Une égalité de la continuité territoriale pour les passagers et les marchandises sera décidée pour l'Outre-Mer.

Les forêts primaires seront protégées de l'exploitation industrielle et des espèces envahissantes.

La politique fiscale spécifique à l'Outre-Mer sera profondément revue. Cette politique fiscale a une histoire, visant à tenir compte des particularités des territoires, de l'insularité. Elle a vécu.

L'octroi de mer comme la TVA sont des impôts injustes. Il sera donc proposé une fiscalité plus juste, afin d'abaisser les taxes sur les produits de première nécessité, sans pénaliser les collectivités qui ne doivent plus dépendre de l'octroi de mer.

Une discussion sera menée avec les élu-e-s et les populations sur le statut de ces territoires Il s'agit d'aller vers davantage d'autonomie. Les populations et leurs collectivités élues, dans le respect des principes d'unité et d'indivisibilité de la République garantis par l'État, pourront dans ce cadre nouer des relations de co-développement avec les pays de leurs zones géographiques, afin de répondre à leurs besoins sans remettre en cause les intérêts stratégiques de la France.

L'apprentissage bilingue des langues maternelles sera instauré dès l'école élémentaire, pour que soient désormais pleinement respectées les cultures et les identités régionales.

Un jour férié national sera instauré, afin de célébrer l'émancipation humaine et la liberté des peuples.

L'histoire des peuples d'Outre-Mer sera inscrite dans les programmes scolaires de la nation, permettant à chaque enfant de connaître les tragédies que furent l'esclavage et les colonisations, ainsi que les durs combats qui durent être livrés et se poursuivent encore pour en tourner définitivement la page.

Je pense avoir indiqué mon engagement par rapport à la première partie de votre courrier.

Concernant vos propositions sur les enjeux économiques, je partage votre avis sur le soutien à l'économie sociale et solidaire. Sur le désenclavement maritime, je l'ai indiqué, je réserve ma réponse sur une compagnie régionale ou nationale. Je vais étudier le projet de l'Ecole d'Architecture qui me semble intéressante.

J'approuve vos quatre propositions sur le Territoire qui, vous le lirez, existent dans le programme de la France des jours heureux sur les questions de logement, d'éducation, de services publics, de la santé et du social.

Sur l'écologie, il faut que j'étudie la garantie écologique de la réutilisation des eaux usées sur l'ensemble du processus et des moyens à mettre en œuvre, mais je partage l'esprit de cette mesure. Je suis évidemment pour le soutien aux agriculteurs et à la filière de la canne, y compris sur son importance pour la tenue des terrains face à l'érosion des cyclones et oui, effectivement, au vu de vos ressources, que la filière bio masse soit développée.

Sur la culture, nous sommes en phase complète et vous retrouverez vos propositions dans celles que j'exprime dans le programme. L'enjeu sur l'éducation populaire me semble également incontournable.

Concernant les institutions, vous l'avez certainement lu dans la première partie de mon courrier, je veux favoriser plus d'autonomie tout en garantissant l'égalité des territoires. Donc, nous sommes d'accord pour plus de liberté institutionnelle et pour la révision de l'article 73.

Pour finir, sur le découplage des compétences, je porte la proposition de chef de file identifié sur les différentes compétences et de coopération entre les collectivités avec la clause de compétence générale et je veux vous exprimer mon attachement aux départements et communes comme collectivités garantes de la démocratie et de la solidarité.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'informations et je tenais à vous dire que votre correspondance et vos propositions enrichissent ma campagne électorale, ce dont je vous remercie. Je serais très honoré, si vous le décidiez, de vous compter parmi les centaines de milliers d'hommes et de femmes qui s'engagent avec moi pour faire vivre ces propositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations et vous remercie de bien vouloir saluer vos adhérents et adhérentes.

Fabien ROUSSEL
Secrétaire national du PCF
Député du Nord